

5^{TA} SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2023
27 È 28 DI LUGLIU DI U 2023

5^{EME} SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2023
27 ET 28 JUILLET 2023

N° 2023/E5/052

Question orale déposée par le groupe
« Avanzemu »

OBJET : Session spécifique sur le tourisme

Monsieur le Président du Conseil exécutif,
Madame la Présidente de l'ATC,

L'ensemble des acteurs économiques de l'île s'accorde désormais sur l'extrême fragilité de la saison touristique 2023.

Plusieurs facteurs sont avancés.

Certains d'entre eux renvoient directement, et de façon incontestable, à la situation internationale, avec une inflation généralisée, notamment sur le prix des denrées ou le marché de l'énergie.

D'autres font écho au manque de visibilité de la destination, à une stratégie touristique imprécise, au sujet de la formation, ainsi qu'au poids du para-tourisme, corollaire de la spéculation foncière et immobilière, au cœur d'une offre qui concurrence frontalement le secteur marchand dans toutes ses composantes.

L'augmentation du coût des transports, aggravée par les disparités observées entre certaines plateformes, est également évoquée à titre principal.

Face à l'ampleur de la crise, et au regard du poids décisif de ce secteur, la puissance publique corse ne peut rester passive.

Notre question sera donc la suivante :

Êtes-vous disposés à organiser, en ce mois d'août crucial, et traditionnellement marqué par l'absence de session, une séance extraordinaire de notre Assemblée sur ce sujet ?

Celle-ci permettrait, sur une journée seulement, et alors que l'exercice 2023 n'est pas clos, d'initier une rentrée empreinte de décisions fortes, lisibles et claires et de construire des réponses opérationnelles, face à l'imminence d'une catastrophe économique et sociale.

Je vous remercie.